numéro 11
novembre 2016

Chelles Chaleur info

le journal du **réseau de chaleur** de Chelles

Baisse des tarifs de l'énergie : ça continue !

Compte-tenu du l'accélération du programme de développement du schéma directeur initié en 2010, c'est-à-dire du calendrier prévisionnel de raccordements de nouveaux abonnés, Chelles Chaleur a proposé au Syndicat Mixte de Géothermie de Chelles (SMGC), entité délégante, deux baisses significatives du tarif abonnement applicable aux abonnés. Ces deux baisses tarifaires, dont la première a pris effet le 1er juillet 2016 et la seconde prévue au 1er juillet 2017, aboutiront à une baisse globale sur la facture énergétique de 7% en moyenne.

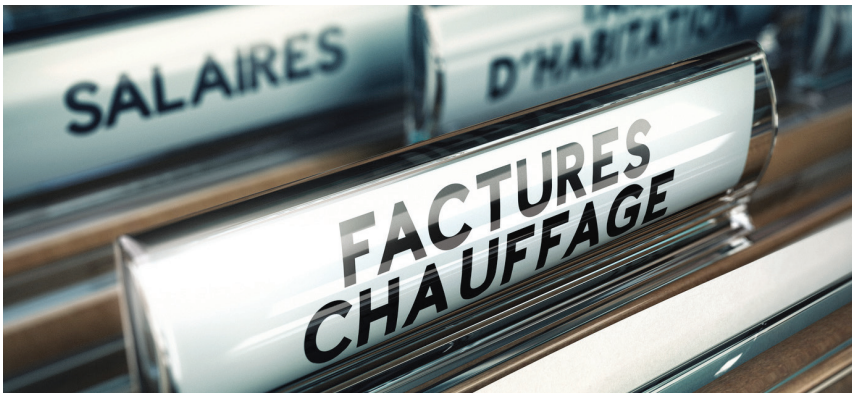

2015 : bilan énergétique du réseau

- EnR Géothermie
- Récupération thermique cogénération
- Production chaudière gaz
- Production chaudière fioul domestique

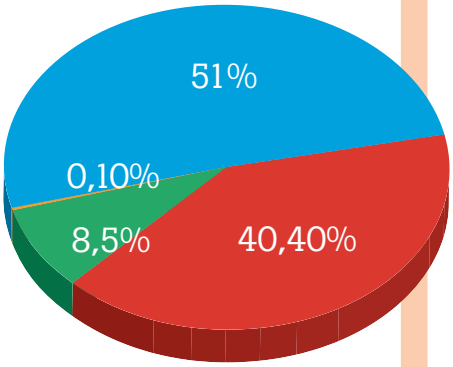

Le réseau doit impérativement être alimenté avec un minimum de 50% d'énergie renouvelable pour pouvoir bénéficier d'un taux de TVA bonifié à 5,5%.

L'équipe de Chelles Chaleur à votre service

L'équipe de gauche à droite, Carlos Meireles (Responsable d'exploitation), Daniel Ismael (Responsable opérationnel), Adrien Toche (Technicien parti en septembre), Yassine Souidi, Ludovic Fayet, Bryan Checca (Technicien arrivé en août),

Sur le terrain, Carlos Meireles, Responsable d'exploitation, Ludovic Fayet, Bryan Checca, Techniciens du site et Yassine Souidi, Apprenti, travaillent au bon fonctionnement des installations de production et de distribution de l'énergie. Ils conjuguent leurs efforts pour assurer, aux usagers et aux abonnés, un service de qualité. Rappelons que Chelles Chaleur dispose d'une astreinte 24h/24 et 7J/7 permettant ainsi à l'équipe d'être réactive en cas de panne sur le réseau.

Bilan des raccordements

Le développement du réseau en 2015 est le plus important réalisé depuis sa création en 1987 avec 5 résidences raccordées (environ 500 logements). L'année 2016 n'est pas en reste avec la mise en service de 4 bâtiments :

- Résidence « Villagora » (copropriété), rue Sainte Bathilde 123 logements
- Résidence « Canal Park » (copropriété) ZAC de l'Aulnoy 175 logements
- Conservatoire de musique (CAPVM) rue Saint Hubert
- Résidence « Le Totem » (résidence sociale d'I3F) ZAC de l'Aulnoy 51 logements

Nous atteindrons ainsi plus de 6 000 équivalent-logements à la fin de l'année 2016. Chelles Chaleur a investi environ 3 M€ pour le développement du réseau depuis 2013.

Chelles Chaleur
GROUPE CORIANCE

ChellesChaleur info

Sécurisation de la fourniture d'énergie aux abonnés

Un plan quinquennal de travaux (2014-2018) a été mis en place par le SMGC et Chelles Chaleur. Son objectif est clair : la sécurisation de la fourniture d'énergie aux abonnés. Comment ? Par la mise en place de toute une série d'actions correctives pour fiabiliser le réseau, étape par étape. Les premiers travaux ont débuté en 2014 par le renouvellement de l'artère principale du réseau de chaleur, entre les avenues François Mitterrand et Auguste Meunier.

Ce plan de sécurisation s'est poursuivi en 2015 et en 2016 en axant les efforts sur les chambres de vannes, points sensibles du réseau. Ces travaux préventifs ont donc consisté au remplacement de certaines vannes (de vidange, de purge et de sectionnement). Par ailleurs, des travaux ont été réalisés pour augmenter leur durée de vie.

Le réseau de chaleur géothermique de Chelles : un exemple !

Dans le cadre des colloques de la COP 21 qui se sont tenus à Paris en décembre 2015, le réseau de chaleur géothermique de la ville de Chelles a été cité en exemple lors d'une conférence autour des énergies renouvelables en Île-de-France. Au titre du Syndicat Mixte de Géothermie de Chelles (SMGC) Emile Vignacourt est venu présenter le réseau de chaleur : depuis les problématiques initiales qui ont poussé les élus de la Ville de Chelles en 1984 à s'intéresser au forage du Dogger, en passant par l'arrivée de Chelles Chaleur en 1994 pour la gestion du réseau, le soutien de l'Etat, de la Région Île-de-France et de l'ADEME dans le développement de ces puits de géothermie et jusqu'à l'étude des perspectives envisagées pour l'avenir du réseau.

Emile Vignacourt (à droite) et Cyril Brun, Chargé de mission énergie au Conseil Régional d'Île-de-France (à gauche), ont présenté le réseau de chaleur de Chelles.

Une convention de partenariat entre Chelles Chaleur et l'office de tourisme de la ville

Depuis janvier 2015, l'office de tourisme de Chelles et Chelles Chaleur ont signé une convention de partenariat pour l'organisation de visites de la centrale de géothermie. Cette visite se déroule en en deux étapes, avec tout d'abord, une présentation du fonctionnement de la centrale et notamment de la géothermie (nature de la ressource, profondeur des 2 puits, débit puisé, température...). Un temps est ensuite réservé pour répondre aux éventuelles questions des visiteurs Enfin, la découverte de la plateforme géothermique et de la centrale composée des échangeurs de chaleur, des chaudières, des pompes, du traitement d'eau et du poste de supervision, conclut la visite. Pour tout savoir sur ces visites instructives, rendez-vous sur :
www.tourisme-marne-chantereine.fr
tél. : 01 64 21 27 99